

Sujet :[INTERNET] Catella

Date :Thu, 29 Jun 2023 10:46:51 +0200

De :Sylvie Mayer

Pour :pref-icpe@loir-et-cher.gouv.fr

Bonjour

ayant examiné tous les arguments pour et contre et au vu de la synthèse réalisée franchement défavorable du point de vue des risques, de l'écologie, des nuisances pour les riverains, des aléa concernant les emplois, de l'absence de certitude sur l'utilisation des locaux, d'un chiffre d'emploi surestimé, je m'oppose à la création de cette plateforme voici le début de la synthèse sur laquelle je m'appuie :

Un projet anachronique, obsolète, (et bâclé...?)

Ce n'est même plus un projet court-termiste, c'est un projet à rebours de l'Le projet Catella soulève tout d'abord de nombreuses questions quant à sa faisabilité.

Avant d'envisager un tel projet, Catella a-t-elle sérieusement envisagé la p entrepôts non utilisés, et donc disponibles, à Romorantin et ses alentours, question ?

...La MRAE pointe, malgré « l'obligation », une absence « d'implantation g alternative ».

Catella affirme avoir cherché des locaux, mais sans citer ses sources. Elle retenus pour sélectionner un site en particulier... questionnant sa volonté d sa sincérité.

A qui ces plates-formes logistiques sont-elles destinées ?

Nous citons quelques exemples des 32 items non validés par le SDIS : Est-ce que tous les risques, quels qu'ils soient, ont été considérés et évalués, notamment le risque

d'incendie s'il s'agit de stocker des matériaux inflammables ?

Nous considérons que Catella n'a pas fait un travail hors de ses compétences : l'évaluation

approfondie des risques. C'est d'autant plus inquiétant que, ne connaissant pas la destination

finale des occupants, il est impossible d'en déterminer le risque. Certains s'inquiètent d'un niveau

de risque et de toxicité proche d'un classement Seveso

Catella avance un chiffre pour répondre à la remarque de la MRAE : 30

% au minimum des
bâtiments seront couverts par des panneaux photo-voltaiques. Sans
connaître la nature de ce qui
sera entreposé, comment Catella peut l'affirmer ?

Bilan sur l'emploi

Nous estimons que les retombées en emplois sont surévaluées. La
robotisation ou l'usage de
l'intelligence artificielle sont l'avenir très proche, non abordés dans ce
projet.

Ainsi, Catella ne peut pas assurer ni la réalité ni la pérennisation des
emplois avancés : à quels

tarifs et pour quelles qualifications ? Rien n'est précisé dans le projet.

Nous pouvons affirmer que

les chiffres avancés sont mensongers tant sur la nature des emplois que
sur leur nombre.

SUITE en PJ

Sylvie Mayer

Boîte de réception

Pièces jointes

À moi

